



ÉDITORIAL

RETOUR À LA CASE DÉPART



À la rentrée 2014, afin d'alléger les journées de classe pour les petits écoliers français et aussi afin de favoriser l'apprentissage, la réforme des rythmes scolaires a été généralisée en mettant fin à la semaine de 4 jours pour la remplacer par la semaine de 4,5 jours assortie d'activités périscolaires.

L'autre nouveauté de cette réforme consistait à faire porter la charge du financement et de l'organisation des T.A.P. (*Temps d'Activités Périscolaires*) aux communes, qui plus est dans un contexte drastique de baisse des dotations de l'État. J'avais d'ailleurs pointé du doigt l'institutionnalisation de l'inégalité républicaine au sein de l'école publique par l'Éducation nationale elle-même. Et on a vite constaté la détresse des petites communes qui, faute de moyens financiers et humains, devaient se résoudre à organiser une simple garderie scolaire quand les petits citadins bénéficiaient de véritables activités culturelles ou sportives.

À Mazères-Lezons, en dépit des difficultés imposées par cet exercice, « dans l'intérêt des enfants » nous avons tenu à concrétiser cette réforme au mieux de nos capacités logistiques et financières. **Je tiens à saluer ici le travail remarquable des animatrices, de tout le personnel et même des bénévoles permanents ou ponctuels. Grâce à eux tous, grâce à leur professionnalisme et grâce à leur passion pour les enfants, les T.A.P. sont plébiscités par les enfants et véritablement appréciés par les parents.**

Pourtant, malgré la réussite de ce dispositif, le gouvernement actuel ayant rendu aux communes le choix des rythmes scolaires, les enseignants de l'école se sont prononcés unanimement **pour un retour à la semaine de 4 jours**, une consultation des parents d'élèves a débouché majoritairement sur le même souhait, le Conseil d'École de même ainsi que le Conseil municipal -très partagé- se sont prononcés majoritairement en ce sens.

Par conséquent il n'y aura plus d'école le mercredi matin et plus de T.A.P. à partir de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Certes je n'oublie pas que j'étais réticente à cette réforme par principe républicain, et certes je me range évidemment à la majorité exprimée... mais en toute honnêteté quand je pense aux efforts réels et considérables fournis pendant ces quatre années, je ne peux que déplorer l'effacement de tout ce qui a été fait pour contribuer à l'épanouissement de nos petits écoliers.

Espérons en tout cas que ce changement qui impose aux parents de s'adapter face aux mercredis sans école permettra le retour des enfants vers le Centre de Loisirs déjà prêt à leur proposer tout à la fois un éventail d'activités encadrées et le déjeuner à la cantine. ●

VOTRE MAIRE

MONIQUE SÉMAOINE

RENCONTRE

L'ÉCOLE À LA MAIRIE



Les écoliers de CE2-CM1 en visite à la Mairie.

En rang par deux et en silence, les 22 écoliers de CE2-CM1 attendent sagement devant la salle du Conseil municipal. Ils remarquent en entrant le portrait du Président de la République, s'installent joyeusement devant les chevalets préparés à leur nom et ouvrent leurs cahiers.

Dans sa courte introduction, Madame le Maire présente le buste de Marianne et les enfants sont surpris d'apprendre qu'il y a 50 ans cette même salle était une salle de classe puisqu'à cette époque l'école publique partageait les locaux de la mairie.

Avec leur maître M. Bousquet les écoliers ont préparé 22 questions qu'ils vont poser chacun leur tour à Madame le Maire. Mais les réponses provoquent souvent de nouvelles questions et les échanges s'animent dans une grande spontanéité pendant plus d'une heure et demie :

Quel est le rôle du maire, comment devient-on maire, aimez-vous être maire ?... Voulez-vous couper des arbres, les repas à la cantine sont-ils bons pour notre santé, y a-t-il de la pollution dans le village ?... Ou encore : Avez-vous des enfants ? (!)

Mais il est temps de ranger les cartables et, avant de reprendre le chemin de l'école, toute la classe fait une visite « express » de la Mairie. L'occasion pour les enfants de découvrir des portraits les sept premiers présidents de la Vème République... Alors quand Madame le Maire raconte aux écoliers que lorsqu'elle avait leur âge le Président de la République était le tout premier de la série en pointant le portrait du Général de Gaulle, ce voyage-éclair dans l'Histoire du XXème siècle laisse les enfants bouche-bée ! ●

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE :
L'école à la mairie
BLOC NOTE :
Les prochains rendez-vous

2 LE DOSSIER...
● Réhabilitation et extension de la mairie
● Desserte et parking de la mairie
● La passerelle sur le gave de Pau
● La digue
● Rénovation et extension de la crèche
● Rénovation des sols de l'école maternelle
● Aménagement de 2 aires de jeux

6 EN DIRECT DE MAZÈRES-LEZONS
● Hommage à Jean-Pierre Laplace
● Du côté du stade municipal...

7 2017 RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

8 AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

BLOC NOTE

3ème Trail des Costalats

Trois trails, une randonnée-marche et une randonnée-VTT sont au programme de cette **3ème édition** désormais incontournable pour les traileurs et soutenue par de très nombreux bénévoles. **Inscriptions sur le site de Pyrénées Chrono.**

Rendez-vous **Dimanche 11 Mars dès 7h**

AU STADE DE MAZÈRES-LEZONS

Exposition de peintures, gravures, photographies, dessins

Les « ATELIERS D'AUJOURD'HUI » présentent les oeuvres des quatre artistes Jacqueline Alos, Denise Etchanchou, et les Mazérois Jean-Louis Fauthoux et Inge Kresser.

Samedi 24 Mars de 18h à 21h :

Vernissage et lectures

Dimanche 25 Mars de 10h à 18h :

Entrée libre.

SALLE MARCELLE COURTOIS



3 Concerts d'enfants

Les élèves des écoles élémentaires de Mazères-Lezons et des communes environnantes se produiront en **concert à trois reprises pour présenter un conte musical** : « Myla et l'arbre bateau » suivi d'un **opéra pour enfants** « Nous n'irons pas à l'opéra », sous la houlette et la baguette de professeurs de musique de l'éducation nationale.

Grands et petits sont attendus pour les applaudir
Vendredi 25 Mai à 18h30 et 20h30
Lundi 28 Mai à 18h30

SALLE POLYVALENTE



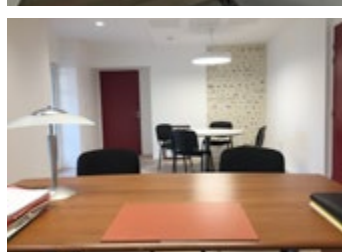
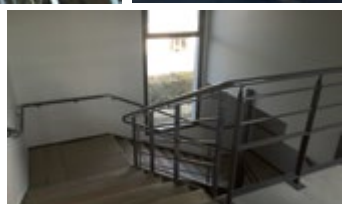
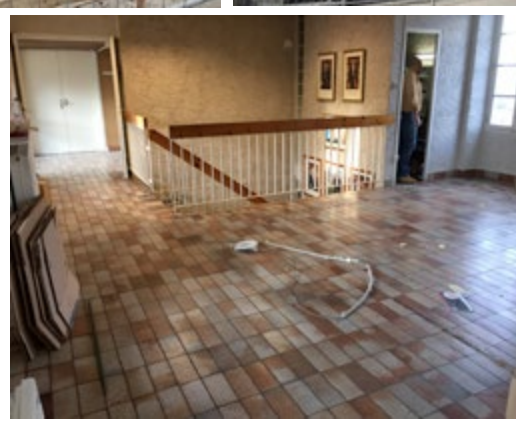
RÉNOVATION DU PATRIMOINE

1 RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Le chantier a été achevé en juillet 2017, alors les services et les élus ont pu s'installer et défaire les innombrables cartons.

Désormais tous les publics – et notamment les personnes à mobilité réduite – peuvent être accueillis au rez-de-chaussée. En outre notre mairie est parfaitement isolée thermiquement, sa modernisation répond aux besoins techniques et ergonomiques du personnel, et son embellissement est unanimement apprécié par les visiteurs qui viennent travailler en réunion ou bien assister à des cérémonies.

De très nombreux Mazérois ont profité de la « journée portes ouvertes » le samedi 16 septembre dernier, pour redécouvrir leur mairie. ●



2 DESSERTE ET PARKING DE LA MAIRIE

La municipalité a fait l'acquisition de 1847 m2 de terrain à l'arrière de l'actuel parking, pour aménager un agrandissement de ce parking et une voie de desserte par l'avenue des Pyrénées. Cela dans le but de sécuriser l'accès à la Mairie, car l'accès actuel situé dans un virage de la Départementale complètement dépourvu de trottoirs constitue un danger avéré, non seulement pour la circulation automobile mais surtout pour les piétons et cyclistes.

À ce jour, une promesse de vente a été signée avec les propriétaires concernés avec un engagement réciproque qui permet à la Commune de commencer les travaux avant la signature de l'acte définitif. **Avec une enveloppe estimée à 120.000 € pour les acquisitions de terrain et la création de voirie desserte et de parkings**, ce projet d'aménagement est déjà en cours d'étude, et le marché de travaux sera lancé courant février-mars pour un achèvement des travaux à l'automne 2018.

Quand tout sera terminé, l'inauguration de l'ensemble pourra être envisagée : mairie + parking + voie de desserte. ●

Sur le plan financier, l'enveloppe budgétaire a été respectée, le très léger dépassement est lié aux mauvaises surprises réservées souvent dans un chantier de rénovation :

> Montant des travaux HT réalisés **489 737 € (+8,84%)**

> Montant des subventions **240 607 €**

- Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées : 50 000 €
- Conseil départemental : 83 270 €
- État au titre de la DETR : 105 337 €
- Réserve parlementaire : 2 000 €

> Financement par la Mairie **249 130 €**

49%

51%

COMMUNAL

3 LA PASSERELLE SUR LE GAVE DE PAU



Historique du projet

Rappelons que la passerelle de Mazères avait été **construite initialement pour servir de support à l'énorme canalisation** de distribution de l'eau potable vers une bonne moitié de l'agglomération de Pau. Un temps accessible aux piétons, elle a été interdite d'accès il y a plusieurs décennies à la suite d'un tragique accident.

Rappelons aussi que cette passerelle-support étant devenue dangereusement corrodée, elle menaçait de céder sous le poids de la canalisation supportée : il y avait donc urgence pour que le SIEP (*) remplace la canalisation et son support-passerelle, pour un coût estimé à **300.000 €**.

C'est alors que la Communauté d'Agglomération a pris la maîtrise d'ouvrage pour profiter du remplacement de ce support-passerelle en lui redonnant sa qualité de liaison douce avec la réouverture du passage piéton. Voilà l'historique du projet initial.

La Communauté d'Agglomération de Pau a donc financé ce projet dont le coût total s'élève à **1.000.000 €** (dont les 300.000 € du SIEP).

Un projet initial amélioré

Sur la rive gauche, à Mazères, l'horizontalité de la canalisation ne permettant pas à la passerelle d'être posée sur la berge du gave, il s'est avéré nécessaire de construire un escalier pour relier la passerelle à la berge.

Alors, bien que la passerelle n'ait à l'origine qu'une vocation de voie douce pour les piétons, la Communauté d'Agglomération a voulu étudier les solutions techniques pour permettre aussi le passage aux cyclistes, poussettes ou personnes à mobilité réduite (PMR).

La solution de l'aménagement d'une pente douce a bien évidemment été envisagée, mais elle n'est pas recevable en raison des contraintes de la « Loi sur l'Eau » dans cette zone inondable de saligues. D'autres solutions sont à l'étude mais demanderont du temps avant d'être validées par les Services de l'État, puis de lancer les appels d'offres et enfin les travaux de réalisation.
Alors en attendant comme il était impératif que le chantier soit achevé avant le 31 décembre 2017 pour pouvoir bénéficier de la subvention européenne sinon elle était perdue (80% du coût pour l'agglo !), une goulotte a été installée sur l'escalier pour monter et descendre avec les vélos.

Cette solution provisoire permettra tout de même de rendre son usage initial à cette nouvelle passerelle piétonne. Ouverture en Mars 2018, inauguration au Printemps.

(*) Syndicat Intercommunal des Eaux Potables. ●



La nouvelle passerelle a été installée pendant la nuit du 25 au 26 septembre 2017.





AMÉLIORATION DU CADRE DE

4 LA DIGUE

La construction de la Digue de protection contre les crues du Gave de Pau est un projet entièrement **financé à hauteur de 1.410.000 € par le Conseil départemental qui en est maître d'ouvrage**. La commune ne versera donc pas un seul euro et c'est très bien, mais rappelons quand même combien nous sommes très attachés à ce projet pour des raisons évidentes : la nécessité de protéger les quartiers inondables.

Depuis novembre dernier, la 2ème et la 3ème tranches se succèdent sans interruption ce qui fait que le chantier sera achevé à l'été 2018. Après cela, il faudra encore patienter plusieurs mois pour que le nouveau terrain de football soit praticable, car il faut laisser à la pelouse le temps de pousser et de prendre racine.

Un très très grand merci à nos Conseillers départementaux André Arribes et Josy Poueyto (députée depuis Juillet 2017), car ils ont défendu ce projet depuis 2016 au sein de l'Assemblée départementale, conformément à ce qu'ils avaient promis pendant leur campagne électorale il y a tout juste 3 ans. ●



5 Rénovation et extension de la crèche

La Crèche municipale a été agrandie et réhabilitée à neuf. Soulignons que **l'opération a pu bénéficier d'un financement subventionné à hauteur de 73% !** C'est pour ne pas laisser passer ces **aides exceptionnelles**, que ce chantier a été entrepris en même temps que celui de la Mairie, ce qui a causé une surcharge importante de travail pour le suivi simultané des chantiers. Mais les chiffres démontrent que cela valait vraiment la peine : **la Commune a financé 64.713 € » soit 27% seulement du coût de la réhabilitation qui s'élève au total à 240.895 € !**

En amont du chantier proprement dit, **une étude a fait l'objet d'une large concertation avec le personnel** afin d'identifier les améliorations à apporter dans l'ergonomie des locaux et des conditions de travail des puéricultrices :

- agrandissement et réorganisation de la salle de change et de soins,
- agrandissement de la salle d'activités,
- création d'un espace polyvalent dédié au personnel pour ses pauses ou réunions, ou pour des activités séparées.

La crèche flambant neuve a été rendue aux bébés et au personnel en septembre. ●



➤ **Montant prévisionnel des travaux HT** **227 287 €**

➤ **Montant des travaux HT réalisés** **240 895 €**

(+5.98% en raison du surcoût lié à la prolongation de la location des bâtiments provisoires)

➤ **Montant exceptionnellement élevé des subventions** **176 182 €**

73% !!

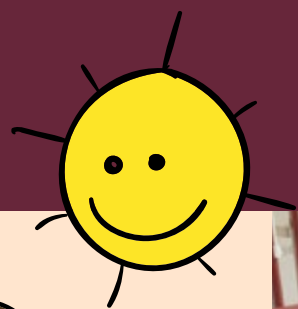
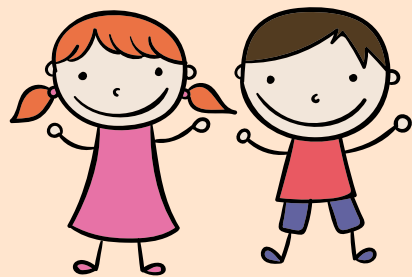
- Réserve parlementaire : 4 000 €
- Conseil départemental : 16 800 €
- État au titre de la DETR : 25 464 €
- Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées : 63 318 €
- Caisse Allocations Familiales : 66 600 €

➤ **Financement exceptionnellement bas** **64 713 €**

27%



Bâtiment provisoire pen



6 Rénovation des sols de l'école maternelle

Pour la 2ème année consécutive, nous avons profité des vacances d'été 2017 pour reprendre le chantier de rénovation de la 2ème partie des sols de l'école maternelle.

Il s'agissait de refaire les sols parce qu'ils présentaient des signes d'usure et, précisément en cas d'usure une norme de protection très stricte impose que les sols « souples » posés avant les années 1990, comme c'est le cas dans nos écoles, soient rénovés après enlèvement de l'ancien sol sous confinement absolu pour éviter tout risque de volatilité d'éventuelles poussières d'amiante.

Après cette 2ème tranche, la totalité des sols de l'école maternelle a été rénovée. Les sols de l'école élémentaire pourront attendre une rénovation ultérieure en raison de leur parfait état.

La première tranche a coûté 63 000 €, et l'enveloppe globale pour tous les sols à rénover est estimée à 300 000 € planifiés sur 5 ans. ●



Financement de cette 2ème tranche :

> **Montant des travaux HT 50 608 €**

> **Montant des subventions 30 045 €**

↳ Réserve parlementaire :
↳ État au titre de la DETR :

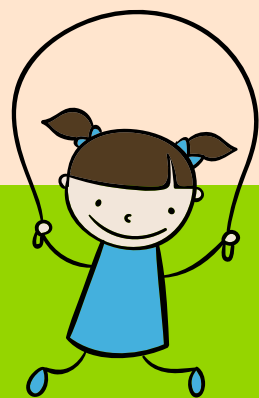
12 500 €
17 545 €

> **Financement 20 563 €**

59%

41%

7 Aménagement de 2 aires de jeux



Les espaces ludiques pour les tout-petits manquaient cruellement à Mazères, surtout depuis que la crue du gave de 2013 avait fini d'emporter au stade ce qui restait d'une petite aire de jeux.

Aussi avons-nous aménagé non pas une mais deux nouvelles aires de jeux, pour desservir plus largement les quartiers au sud de la départementale. Plus tard, nous pourrions envisager d'aménager une installation du côté du stade pour desservir les quartiers au nord du village.

Un premier jeu a donc été installé fin novembre sur l'espace vert de la Rue Jean-Baptiste Bernadotte.

Le deuxième vine d'être aménagé sur l'espace vert de la rue des Oliviers, à la jonction du quartier Henri IV et des rues Maurice Ravel et Jeanne d'Albret. ●

Montant des travaux :

> **Coût de l'aménagement de l'ensemble HT 42 600 €**





Hommage à **Jean-Pierre LAPLACE** *prononcé lors de ses obsèques par Monique SÉMAVOINE*



Mon cher Jean-Pierre, mon cher Jeannot,

J'ai du mal à croire que je suis là, ici, aujourd'hui... Je veux rassurer ta modestie, je ne vais pas faire un long discours. Mais avec la permission de tes proches, je voudrais te rendre l'hommage dont je suis sûre qu'il sera partagé par tous.

Toute sa vie, Jean-Pierre s'est intéressé à son village, jusqu'à la passion.

Toute sa vie Jean-Pierre a donné aux Mazérois beaucoup de lui-même, beaucoup de son cœur. Il s'est engagé, il s'est impliqué dans la vie associative, sportive, sociale, municipale...

Toute sa vie il s'est attaché à se rendre utile à son village :

Il a présidé le Comité des Fêtes quand il était jeune (*j'étais moi-même une enfant ou une adolescente*), il a présidé le club de foot de l'ASM jusqu'à sa fusion et sa conversion en ASMUR, il a accompagné avec attention le Basket, le Patinage, l'Amicale laïque... Il a suivi le Centre social et toutes ses activités, les écoles, il a même encadré les Chantiers Jeunes, il a été membre du CCAS, le centre communal d'action sociale.

Il a suivi aussi naturellement la vie communale : il a été Conseiller municipal pendant quelques années, et n'a jamais cessé de s'intéresser à l'action municipale, au-delà des équipes, quels que soient les élus, animé uniquement par l'intérêt général pour le bien de la communauté mazéroise.

Correspondant de presse pour La République et L'Éclair des Pyrénées pendant plus de trente ans, très présent sur le terrain, il s'intéressait à tout et suivait tout ce qui se passait à Mazères et dans tout le canton.

Jean-Pierre était un peu comme un veilleur, il avait un regard bienveillant sur les gens et sur les choses : toujours dans un esprit constructif, il signalait les problèmes qu'il repérait, il alertait si une personne lui semblait en difficulté, et parfois, il intervenait personnellement et discrètement pour apporter secours et assistance.

Serviable. Discret. Affable. Généreux. Souriant. Malicieux...

Il cultivait le bon esprit, il était bienveillant et fidèle, pétri d'une véritable générosité d'âme. En un mot, Jean-Pierre était une « belle personne ».

Depuis dimanche, quand je ferme les yeux, je te vois Jean-Pierre, avec ton appareil photo autour du cou et ton sourire en bandoulière...

Oui j'ai vraiment du mal à croire que je suis là, ici, aujourd'hui. Tu vas tant nous manquer !

Adishatz Jeannot.

25 octobre 2017

DU CÔTÉ DU STADE MUNICIPAL...

PATINAGE ARTISTIQUE SUR ROULETTES

En 2017 nos patineuses de l'USM ont brillé sur tous les fronts :

- **Championnats de France** : participation de 7 patineuses avec à la clé 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze remportées.

- **Ligue d'Aquitaine** : participation de 9 patineuses avec 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent et 4 en bronze.

- **Qualification d'une patineuse (Morgane Ripault)** en équipe de France, sans oublier toutes les autres compétitions régionales où les patineuses ont également brillé. ●

BASKET

L'équipe 1 seniors a remporté le titre de Championne départementale contre Saint-Jean-de-Luz. Les seniors ont remporté le championnat départe mental Excellence 2017. Les équipes de jeunes ont également réussi dans leurs catégories respectives avec plusieurs places de finalistes. ●

FOOTBALL

L'es filles ont été qualifiées pour les 32ème de finale du championnat de France... Un bel exploit pour se retrouver en face de professionnelles !

Bravo aux encadrants, bravo aux bénévoles, et un coup de chapeau spécial à Joaquim Costa, distingué pour la qualité de bon bénévole par le District départemental de football. ●



Voyage des aînés à Navarrenx et à Lais
Photo: Jean-Pierre Laplace



Récital de piano



Voyage des aînés
Visite du village de Navarrenx

PÊLE-MÊLE MAZÉROIS



Chantier des jeunes



Fêtes de Mazères



11 novembre, dépôt de gerbe au
Monument aux Morts



Concours de citrouilles



Concert du Nouvel An 2018



11 novembre: les CM2 chantent
la Marseillaise



Concours de citrouilles



Repas des aînés Nouvel An 2018



AVEC VOS ÉLUS...



De gauche à droite : Christophe CARRÈRE, Nicole LE DIEU DE VILLE, Nicole BILHOU, Monique SÉMAVOINE, Roger PÉDEFLOUS, Francis LANDES.

DU NOUVEAU AU CONSEIL MUNICIPAL

Deux nouveaux adjoints, **Francis LANDES** et **Christophe CARRÈRE** ont été élus par le Conseil municipal en remplacement d'Éric CAZABAT et de Laurent JOUANLONG qui ont décidé de ne pas mener leur mandat à terme :

Francis LANDES anime depuis 2008 la Commission Urbanisme du Conseil municipal. Il a contribué à la révision du Plan Local d'Urbanisme de 2008 à 2013, et offre à la municipalité son expertise professionnelle en assurant le suivi de la maîtrise d'œuvre des nombreux chantiers réalisés sur les bâtiments communaux : réhabilitation des écoles maternelle et primaire, du Centre social, de la Salle polyvalente, de la Mairie, de la Crèche. En charge de la Délégation à l'Urbanisme depuis 2014, **il a été élu en janvier Adjoint au Maire, toujours en charge de l'Urbanisme.**

Christophe CARRÈRE, très connu sur les terrains sportifs, a grandi et joué à l'Asmur toute sa vie jusqu'à ce qu'il raccroche les crampons. Toujours présent et actif au sein de son club de cœur, les sportifs des autres disciplines connaissent bien ce passionné de tous les sports qui prend en charge avec enthousiasme sa mission de référent de la municipalité auprès des associations. **Le Conseil municipal l'a élu en février Adjoint au Maire en charge du Sport et des associations.**

Pour mémoire, l'équipe municipale autour du Maire est également composée de : **Roger PÉDEFLOUS**, 1er Adjoint en charge des Travaux, Voirie, Environnement **Nicole LE DIEU DE VILLE**, Adjointe en charge de l'Administration et des Finances **Nicole BILHOU**, Adjointe en charge de la Solidarité et la Culture.

C'est une équipe compétente et motivée, heureuse de poursuivre avec l'ensemble des élus du Conseil municipal tout le travail déjà réalisé, une équipe soudée par sa volonté de concrétiser le projet collectif qui a été présenté aux Mazérois en 2014, dans le respect de la diversité et hors des considérations de politique partisane.

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (THD)



Comme promis, une réunion publique a été organisée en mai 2017 pour faire le point sur la desserte du Très Haut Débit dans notre commune. Aujourd'hui nous pouvons confirmer que tous les habitants du bourg, c'est-à-dire dans la partie « agglomérée » ou « urbaine » du village, seront physiquement raccordés au réseau THD entre le mois de février et la fin du mois d'août 2018, quartier après quartier (cartographie et calendrier des travaux consultables en mairie).

Attention, précisons aussi qu'une fois le raccordement réalisé, il faudra encore attendre un à deux mois pour pouvoir apparaître sur la liste des opérateurs et bénéficier d'une offre commerciale Très Haut Débit.

En conclusion, sauf problèmes techniques imprévus, tous les Mazérois situés dans le bourg pourront bénéficier d'une offre Très Haut Débit avant la fin de l'année 2018.

Les autres Mazérois qui habitent dans les coteaux ou la Vallée Heureuse devront attendre le déploiement pris en charge par le Conseil départemental planifié pour 2020.

2018/2020 : PROJETS DE TRAVAUX DE VOIRIE



Des études sont lancées pour une rénovation de la route Départementale 37 qui traverse tout le village, avec tous les concessionnaires de réseaux : assainissement et eaux pluviales, eau potable, réseaux « secs » (*électricité, téléphone, fibre optique*). Ces travaux de rénovation, d'enfouissement, de création ou de changement de réseaux pourraient commencer au deuxième semestre 2018 et pourraient durer plusieurs mois.

Le calendrier et le phasage des travaux par tranches seront publiés quand ils seront établis.

L'aménagement en surface avec revêtement définitif interviendra quelques mois plus tard après la fin des travaux (*peut-être fin 2019*), pour tenir compte d'une nécessaire période de stabilisation des tranchées avant la pose du revêtement définitif.

Et pendant ce temps la Mairie veut étudier l'amélioration de la sécurité routière, toujours très difficile à garantir sur cet axe à grande circulation.

Le Sully : Sur la D37 également, souvenons-nous qu'au niveau des grandes surfaces, le rond-point de forme oblongue aménagé en 2016 pour sécuriser la sortie du quartier du Sully et des Aigrettes constituait la 1ère tranche d'un projet de réaménagement de la voirie du quartier du Sully. Cette 1ère tranche qui a coûté 115 000 € devrait être suivie d'une 2ème puis d'une 3ème tranches.

Mais à ce jour la Mairie doit attendre pour lancer les opérations que le bailleur social Coligny ait débloqué la situation en réalisant la revente de son parc de logements sociaux à un autre bailleur, opération qui semble s'éterniser. À suivre donc...

3ÈME PRIX CONCOURS VILLAGES FLEURIS

La commune de Mazères-Lezons a été encore une fois gratifiée du 3ème Prix au Concours départemental 2018 des Villes et Villages fleuris. Ce Prix constitue une reconnaissance de notre politique volontariste de respect de l'environnement et d'embellissement de notre village, et il doit être dédié à l'équipe des services techniques qui met en œuvre la gestion raisonnée et écologique des espaces publics et consacre beaucoup d'efforts dans les pratiques du développement durable, pour nous offrir un village plus propre, plus sain, plus beau.



TERMINUS !



Afin de sécuriser et faciliter les manœuvres de demi-tour des bus au Terminus « L'Arriu » situé près du lavoir de la rue Sully, le Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) déplace ce Terminus vers le rond-point qui marque la limite entre Mazères-Lezons et Uzoz.

Par conséquent, très prochainement le Terminus et le Départ des Bus de la ligne P5 se trouveront sur l'avenue du Général de Gaulle après le tour du rond-point, à l'entrée de Mazères-Lezons, sur un nouveau quai de stationnement aménagé en bordure de départementale, agrémenté de quelques places de stationnement et d'un abri à vélos.

CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

- **Dimanche 11 mars** : Trail des Costalats, au stade municipal.
- **Samedi 17 mars** : Soirée Rock organisée par l'association culturelle de l'école Calandreta « Los Hadets », salle Marcelle Courtois.
- **Lundi 19 mars** : Cérémonie en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. Messe à 17h. Cérémonie à 18h au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.
- **Samedi 24 et dimanche 25 mars** : Exposition de peintures, gravures, photographies, dessins... des 4 artistes d'« Ateliers d'Aujourd'hui », Jacqueline Alos, Denise Etchanchu, Jean-Louis Fauthoux, Inge Kresser. Salle Marcelle Courtois : - *Samedi 24* : 18h-21h, vernissage et lectures - *Dimanche 25* : 10h-18, entrée libre.
- **Samedi 31 mars 9h-22h** : ½ Finale de Coupes jeunes cadets U17, organisée par l'ASMUR Basket, salle polyvalente.
- **Vendredi 6 et samedi 7 avril** : Gala de Patinage artistique sur roulettes, organisé par l'USM, salle polyvalente.
- **Mardi 8 mai à 11h30** : Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la mairie.
- **Samedi 19 mai** : Journée « Mini-disco », organisée par l'Association des Parents d'Élèves, salle Marcelle Courtois.
- **Vendredi 25 mai à 18h30 et 20h30 et lundi 28 mai à 18h30** : Chorales en concert avec la participation de nos écoliers, salle polyvalente.
- **Dimanche 3 juin** : Vide-grenier organisé par l'association culturelle de l'école Calandreta « Titouan Lamazou », salle polyvalente.
- **Vendredi 15 juin** : Soirée « Crock Musique », organisée par le Centre social, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 16 juin** : Fête du Centre social, salle Marcelle Courtois.
- **Vendredi 22 au dimanche 24 juin** : Championnat de Ligue de Patinage artistique sur roulettes, organisé par l'USM, salle polyvalente.
- **Vendredi 29 et samedi 30 juin** : Fête des écoles, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 7 juillet** : Fête de l'école Calandreta « Titouan Lamazou », organisée par l'association culturelle de l'école, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 1er et dimanche 2 septembre** : Fêtes patronales, au stade municipal.
- **Samedi 6 octobre** : Soirée théâtre : « Le médecin malgré lui », de Molière, salle Marcelle Courtois.

CARNET

NAISSANCES

Silas BARAFFE
Louka STOJIMIROVIC
Axel DOMINGO
Valentin BLAS
Leandro SEIXO GONÇALVES

MARIAGES

Philippe SERRANO et Inès GROBRI
Christophe ARACIL et Stéphanie PEYROULET
Francis LAPEYRE et Nadine RICAUD
Vincent CHARLOT et Valérie CRUCHET
Olivier MIGNARD et Aurélia LESPRESSA

DÉCÈS

Muguette HARDI (*veuve DÉCLA*)
Gilbert BERNADET
Madeleine MÉNARD (*veuve MERCIER*)
Jean DANDONNEAU
François MANOTTE
Jeanne PEYRAN
Jean-Claude CHAUVEAU
Marie-Jeanne COUTEILLOU (*veuve ANNETTE*)
Jacques BAZIN
Georgette GÉRARD
Jean-Pierre LAPLACE
Paulette ESCANDON
Germaine PÈNE
Michelle LAGARONNE
Henriette BAYLE (*veuve SAURAS*)
Rose ESTREM (*épouse BERGERET*)
Louis MOUGEAT
André LEFEBVRE
Jeanne ESTRÉBOU

MEMENTO

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin :

Dr Jobert : 05 59 06 52 02

Pharmacie Beth-Ceü :

05 59 06 54 05

Maison de retraite

Saint-Léon : Vallée Heureuse

05 59 06 13 22

ENEDIS (*sécurité dépannage*) :

09 72 67 50 64

GRDF (*sécurité dépannage*) :

0 800 47 33 33

Bureau de Poste :

05 59 06 68 60

Presbytère :

05 59 06 64 77

Centre social : 05 59 06 68 70

Crèche municipale : 05 59 06 11 13

École maternelle : 05 59 06 60 55

École primaire : 05 59 06 51 23

École Calandreta : 05 59 02 63 87

Bibliothèque municipale :

05 59 06 80 54

Mairie :

30 av. du Général de Gaulle

64110 Mazères-Lezons

05 59 06 56 61

mairie@mazeres-lezons.fr

www.mazeres-lezons.fr

Téléphone

d'urgence Mairie :

05 59 06 33 88

Permanence Mairie :

Premier samedi du mois :

de 10h à 12h

Mairie de Mazères-Lezons
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
Directrice de la Publication :
Monique Sémaoine
Directrice de la rédaction :
Nicole le Dieu de Ville
Crédits photos : Mairie de
Mazères-Lezons - J.P. Laplace
Mise en page : Lydie Latapie
Impression : Imprimerie Perspective
64160 Morlaàs
Dépôt légal à parution

Imprimé sur papier PEFC pour
une gestion durable des forêts

